

**Première CPPNI après confinement.**

**A** lors que vient de s'écouler une très longue période sans aucune réunion physique entre les organisations syndicales et la chambre patronale (conflit pour l'abrogation de la réforme des retraites suivi de l'interdiction de se réunir et de se déplacer), le 8 juillet 2020 vient de se tenir une première CPPNI sous une forme particulière puisque une moitié de délégation était présente dans les locaux de France Chimie alors que l'autre moitié de la délégation était en audioconférence dans les locaux de la Fédéchimie FO.

Durant la période de confinement un contact entre les OS et la chambre patronale a eu lieu par le biais de réunions téléphoniques mensuelles pour faire le point sur la situation sanitaire, économique et sociale de la branche. Force Ouvrière s'est dès le départ opposée à toute forme de négociation qui ne comporterait pas la possibilité de réunir une délégation.

Le seul sujet abordé lors de cette reprise fut la mise en place de procédures permettant de reprendre les négociations de Branche dans la période.

Le contenu de l'accord bien que simple et concis, méritait tout de même quelques modifications. Notre syndicat a tenu à exprimer ses revendications, quelquefois très simples et pragmatiques, mais néanmoins essentielles car un tel accord peut par la suite, être un exemple pour les entreprises.

C'est pourquoi, par exemple nous avons tenu à ce que la distinction soit claire entre les différentes phases d'une réunion et que soient respectés les temps de préparation, de négociation et de conclusion, afin que le système des visio-conférences ne vienne pas remplacer et réduire les droits des représentants du personnel, droits déjà bien impactés par les ordonnances.

Prochaine étape le 22 juillet pour finaliser cet accord et établir les thèmes des prochaines négociations. Pour Force Ouvrière, une des priorités reste la mise en place d'un accord santé sécurité à la hauteur des enjeux avec la transposition des prérogatives des CHSCT aux CCST notamment pour les sites Seveso.

**La question de l'emploi et des départs anticipés contre embauches devra également être abordée alors que le Gouvernement n'a pas renoncé à sa réforme des retraites et que les annonces de suppressions de postes se multiplient.**